

PLIE d'Angers Loire Métropole

**PROGRAMME OPERATIONNEL NATIONAL
DU FONDS SOCIAL EUROPEEN**

2014 – 2020

Animation des ateliers du changement

Angers Loire Développement
Direction de l'emploi- PLIE
122 rue du château d'Orgemont 49000 ANGERS



UNION EUROPEENNE

Ce projet est cofinancé par le
Fonds social européen dans le
cadre du programme
opérationnel national « emploi
et inclusion » 2014-2020

Contexte :

Le PLIE « Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi » a pour objectif de favoriser l'accès à l'emploi des publics les plus en difficultés, résidant sur le territoire d'Angers Loire Métropole. Le dispositif propose à chaque participant un accompagnement individualisé permettant de définir un projet professionnel, de résoudre les freins à l'emploi, de développer d'acquérir des compétences professionnelles via la formation et des situations d'emploi, d'être accompagné dans sa recherche d'emploi.

Depuis le 01/01/2015 le PLIE est porté juridiquement par Angers Loire Métropole et mise en œuvre par Angers Loire Développement.

Cette prestation s'inscrit dans le cadre d'un appel à projet auquel a répondu le PLIE d'Angers Loire Métropole auprès de l'AGEI. A ce titre, cette prestation doit répondre aux obligations liées aux financements FSE.

Origine de la demande

Les demandeurs d'emploi de longue durée en situation de chômage sont déstabilisés par cette situation et s'engagent dans des démarches « par défaut » ou sont dans certains cas, trop déprimés ou en colère pour effectuer des démarches efficaces de recherche d'emploi.

Les professionnels de l'emploi sont alors confrontés dans l'accompagnement individualisé à ces démarches par défaut, au refus des participants à opérer des changements personnels, professionnels, se traduisant régulièrement par des mises en échecs des démarches engagées.

Les techniques de recherche d'emploi classiques sont inopérantes car il s'agit plutôt de problématiques de compréhension de son comportement, de ceux des autres et de prise de recul par rapport à l'évènement vécu, afin de trouver confiance et estime de soi face aux situations engendrées par le chômage.

En 2015 ALDEV par le dispositif PLIE a expérimenté une formation-action « les ateliers du changement ». Cette démarche pédagogique d'accompagnement au changement est mise en place par l'association « la Boucle ». Thierry Benoit, délégué général de « la boucle » a formé les 6 référents du PLIE à l'animation de cette démarche et les a accompagné à l'animation de 4 sessions qui ont concerné 50 personnes.

Chacun de ces ateliers a suivi le même déroulé : les 2 premières séances dédiées à la compréhension du fonctionnement du cerveau ont été animées par Thierry Benoit, en présence des 2 animateurs référents PLIE qui ont animé en autonomie les 8 autres séances. Thierry Benoit a été sollicité à la demande pour le suivi pédagogique de chacune des sessions.

Bien que le retour à l'emploi ne soit pas l'objectif premier de la démarche, les évaluations ont mis en lumière de réels changements chez les participants: posture positive, prise d'initiative,



nouvelle lecture de l'environnement, communication, développement du réseau, élaboration de nouvelle stratégie d'accès à l'emploi...autant de compétences nécessaires pour accéder à l'emploi et qui seront mobilisables au cours de leur vie professionnelle et personnelle.

Notre demande

Le PLIE souhaite mettre en œuvre 3 sessions des ateliers du changement à destination de ces participants PLIE par l'intervention d'un prestataire.

Modalités/mise en œuvre

- Un atelier du changement est une action collective pour un minimum de 8 participants constitué de :
 - 10 séances de 2.5 heures d'animation dont les 2 premières séances animées par Thierry Benoit (La boucle).
- 2 demi-journées de préparation en amont de l'action afin que le prestataire prépare les séances en partenariat avec le PLIE.
- Une réunion d'information collective.
- 3 sessions sur l'année 2017
- Le lieu de l'action : Le territoire de la communauté urbaine d'Angers Loire Métropole

Choix du prestataire :

La proposition devra contenir un mémoire technique déclinant les modalités d'intervention et de mise en œuvre et une proposition de prix pour une session.

Le choix du prestataire sera réalisé à partir d'une grille de notation. .

La note comprendra une valeur prix comptant pour 60% de la note et une valeur technique (méthodologie, pédagogie...) comptant pour 40% de la note.

Chacune des sessions fera l'objet d'une commande par voie de mail.

Le prestataire maîtrisera la démarche d'animation des ateliers du changement et aura des références en la matière.

Indicateurs de mesure et d'évaluation

- La prestation se déroulera sur une période définie par ALDEV en concertation avec le prestataire
- Un bilan d'exécution final de l'action devra être produit à l'attention de la direction d'emploi d'ALDEV (sur support papier et dématérialisé).

❖ Volet communication

- L'opérateur s'engage à promouvoir et indiquer d'une part dans toutes les publications ou communications relatives à l'action conventionnée et d'autre part aux participants de l'action que l'action est cofinancée par le Fonds Social Européen

- Toute publication ou support de communication relatif au projet cofinancé devra présenter les logos du Fonds Social Européen

Modalités de réponse :

Les réponses sont à adresser à l'attention du PLIE d'Angers Loire Métropole, à la direction de l'emploi d'ALDEV par mail bmertens@angers-developpement.com avant le 21 février 2017 à 12h00.

